



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle Nº CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hantes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & PONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière (110 000C): QBE Insurance (Europe) LIMFFED Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant

Morie PERRET

Tél. : 07 71 26 76 50 Inscrit au RCS de Tarbes Stret: 822 477 394

Inscription au registre des Mandats Nº 26013

MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE

(avec faculté de rétructation)

5		100
Nome:	(s), CORDEWER MUCHAILLOT.	
Date et lieux de naise Marié / Célibataire / Professions : Téléphone :	Demourant: 3 Chemu D	rimonial: La Danuiccat 65670 mmler Lader Re grand com
N° de Carte Natio Agiasant conjointer propre compte, inte afin de rechercher un ac engageant à produire to	on ale Identité — passeport : ment et solidairement en QUALITE DE SEULS evenant sux présentes sous la dénomination « LE MAN equéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre le outes justifications de propriété : (section et ve de parcelle and	PROPRIETAIRES pour notre DANT », vous mandatons par la présente es biens et droits ci-dessous désignés, nous autrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. et si aux lots ou fractions de lots d'une superficie
inférieure à 8 m².) DO	ison where a chemic du boni	liar 61670
Dont nous sommes dev	ison whee 3 Chemic our bonic and bonic propriétaires par acte chez Maître	cadillac
En vue de garantir la bo l'acquéreur, seront déter CLAUSE PENALE : I acquéreur ayant été	nent urbains du 13.12.2000 réglemente le versement visé ci-dessous (art onne exécution des présentes et de leur, suite, les fonds nus par le notaire, Maître	dans ce mandat, en cas de vente à un externent, de la vente du bien par le vertu des articles 1142 et 1152 du Code
Clause particulière :		re elient:
comptant le jour de la s	par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant dés signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que c	ignés, est sauf accord ultérieur, payable de fonds propres de l'acquéreur, de
(Chiffres): 22256 (Lettres): Bellie U	ent might deune mille mistrimes 200,000 Deux ceuts	euros.
Dont le Prix net propi	riftoire(s) 200,000 Delu Ceuts	tille lubo
Honoraires: nos hon- vendeur, exigibles et p dans un acte écrit, sign l'accord du vendeur et	oraires fixés à 10 % TTC, calculés sur le prix de v payés comptant par le vendeur le jour où l'opératio lé par les deux parties, conformément à l'article 74 du c de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement	vente, (prêts inclus), seront à la charge du n sera effectivement conclue et constatée légret NO72-678 du 20 juillet 1972, constatant
(lettres): MN/ C	ence (TVA incluse) seront de (chiffres): 22.0 PUL M(C	ositions fiscales concernant les plus-values et
déclarent agir en toute : incluse.	connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.	A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTÉRVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

ABAFIM

Feb. (100,048,4.54.54 Feb. 05,628,34.06.60) etc. (100,648,200,4 Feb. 2011), e<u>c. ef.</u> (10,640,440)

L'aggraca est adhérente au SNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, (premier syndicat Prançais de l'Estanobiller depuis 1960),

Obligatione du MANDANT :
-Pendant toute le durée du mandat, le MANDANT s'engage à retuler le verie à tout coquéreur qui lui sere présenté par LE MANDAYAIRE, en accoptant les conditions, prix et charges précisés par re Perslant touts is duris de mandet, le MANDANT s'engage à rettier le verie à tout contrèrer qui lui sera présenté par LE MANDATAIRE, en acontant les conditions, prix et charges précenés par ce mandat et à libère les lieux pour le jout de l'acte authentique.

Le MANDANT s'unterdut expressément pendam le cours du présent mandat, de régouer directement lu vente des hiers et seant désignés, et, pendant les 21 mois après l'expression du mandet, de vendre directement, indirectement, sans le concours du MANDATAIRE.

Le MANDANT s'engage à dirigér vers le MANDATAIRE toutes les démandes qui lui serait adressées directement, et que de mandet, à fournir l'assurance dente inmédiatement et ut MANDATAIRE, ou contre de se part, et durant commendété avec accuss de réception, que les biens ne hu cut pos sité présenté par le MANDATAIRE. les iouns, présonnes et adresses de l'acquérent, le noter mohargé d'autimentifier lu verse, et de l'agence éventuellement intervenue autre que les prix de verse final. Cette motification mettre fin au mandat de vente et évitets au mandatore d'engager la vente avec un nutre seçonément et de l'agence éventuellement intervenue autre pouvant être éventuellement de son acquérem réserve que les biens ne bul eutres été présentés par le MANDATAIRE.

Le MANDANT s'engage à produire à la presultre demands du mandatoire, toute justification de propriété, toutes pièces, estre, ceruficate nécessures au dossier. Dans le cas du pluraité de propriétaires, la colles propriétaires sugaraires de ce mandat du mandatoire, toute les autres propriétaires et de l'agence de l'autre de l'apparet le partie de l'apparet le partie de l'apparet le partier le propriétaires, la colles propriétaires sugaraires de ce mandat du mandatoire, toute les autres propriétaires et le l'apparet de l'apparet le la partier le partier le partier le la la presidére de mandat du mandatoire partier le les étaits principles de l'ap any risques naturels et technologiques dont l'absence set sanctionize par un droit de l'enquerrer à pourseivre la résolation de la voite 0; à démander au jogs une diministique de prix performance énergétique (DFE) dant l'absence peut entrainer une sour hon assue du droit commun. Il bornage chi dossier devra être anueué à l'engagement des parties . Application de l'art. 16. 10; N°65-557 du un publicé réduit prix il propriée de l'art. 16. 10; N°65-557 du un publicé réduit per l'art. 16. 10; N°65-557 du un publicé réduit per l'art. 16. 10; N°65-557 du un publicé réduit per une homaire de l'art, une ettentanne mentionnant les inétrée de lignortie privative des bieus objet du présent mandat, l'application de l'art. 16. 16; N°65-557 du 10 juillée 1965. 1 à force établir per un homaire de l'art, une ettentanne mentionnant les inétrées de lignortie privative des bieus objet du présent mandat, l'application de l'art. 16. 16; N°65-557 du 10 juillée 1965. 1 à force établir per un homaire de l'art, une ettentanne motionnant les parties de la commentant de régiment de regiment de la commentant le régiment de régiment de regiment de la commentant le régiment le la comment le régiment de la commentant le régiment de la commentant le régiment le la comment le régiment de la comment le régiment de la comment le régiment de la comment le régiment le la comment le régiment le Durée du Mandat 2 Le présent mandat est consertii AVEC EXCLUSTITE à compter de ce jour pour une durée de vingt quatre ateis (p.4). Il ne pourm être dénousé pendant les trois première ateis pendant les trois première ateis de la signature, ce mandat pour être dénousé à tout moment par chaques des parties, à charge jour selle qui entend y mettre fin d'en eviser l'autre partie quinze jours eu mons à l'avance par lettre recommandée avec demande d'eva de réception (Art. 78 du décret du 20 juillet 1972) Par letter programmandée arec demande d'avas de prosphon (Art. 78 ou decret ou co james 1991)

Le MANDANT donne tous pouveirs au MANDATAIRE, pour inicher à ben, sa mission, notamment:

Le MANDANT donne tous provents au MANDATAIRE, pour inicher à ben, sa mission, notamment:

Réclamer toutes les préces utiles auprès de toutes personnes privées eu publiques, notemmant le certificat d'urbonissare, les touss d'imposition, les tures de propriétés, etc.

Réclamer toutes les préces utiles auprès de toutes personnes privées eu publiques, notemmant le certificat d'urbonissare, les toussare de mande de visiter personne de source du MANDATAIRE le moyen de visiter personnt le cours du présente le faction des présentes à l'accomplissarement des présentes) an anni du MANDANT, ous extes sous seins privé (compronisse en portonner) éventuellement assortie d'ont demande de prêt, caux clauss a et condissons nécessaires à l'accomplissarement des présentes et recueillir às agrature de facquireur le venture de production des présenteurs à l'accomplissarement les des roussers de productions de l'integration de l'integration donc, toute rémunération incombant à l'acquireur sons à la charge de présenteur. Le MANDANT mater libre de reclisser si le plux net progriétaire ust intégrée su discretif au pix convent sur le mandet.

Paire gratugement toute publicité sur tous supports à se convenance : petitos annotores, virtine : effiche format A. fiellers informatique de son réseau on faretion des particulaires du bien ; conformément à la let relative à l'informatique, aux fultiers et aux libertés du 06 jamier 1978, le MANDANT a droit d'accès et de réclification sur les données le concernant. Publier fauts photographes et une volve (même par droit), étant entendo que le MANDANT est seul propriétaire du données et de reclification sur les données le concernant. Publier fauts photographes et une volve (même par droit), étant entendo que le MANDANTAIRE pagera utile. discrete et de rectification sur les données le concernais. Publier touts photographe et mute voide (même par drone), étant entrente que le MANDAYT est seul propriétaire du front à l'image de son hier.

Apposer un paraneau = A vendre = (pour les biens dont le prix sur le mandat est su prix du l'estemation) et - Vendu pur », à l'entrent que le MANDAYTARE jugers utile.

Communiquer le dosser à teut confrère professionné de son cheix pour l'accomption de mandat. Le délègné engagers su responsabilité à fégar du mandat.

S'adjoinnée ou substitue tout précéssonné de son choix pour l'accomptionnée de la communique de le MANDAYT et professionnée de ce droit à se condition d'accompt le bien à la déclaration d'intention d'ablent. Attachée de forth d'accepte et prése par la le récomption, négocer mee forçausues précuptour, bénéréainne de ce droit à se condition d'accepte le MANDAYT, étant estematiq que le MANDAYT et profession d'accepte d'accepte d'accepte d'accepte de forth d'accepte et prés proposé par le préempteur, si re prix est inférieur su prix denanté.

Le breu ne pours faire l'abre d'une compage publicitaire qu'à compter de la tronamussion ou MANDATAIRÉ du DPE, le nombre de lots de la copropriété, le montant du bridget prévisionnel pur le présentation et consument de la charge d'accepte d'accepte de la charge d'accepte de la compte de lots de la copropriété, le montant du bridget prévisionnel prévisionnel que le MANDATAIRE à transmettre été dancées personnelles à des tiere cotion de fontaire, d'appratiqueurs. SPANC,) dure le vente. Ce données accept aprois aprois à prés de font de la mission dancées personnelles à des tiere cotion de fontaire, d'appratiqueurs. SPANC,) dure le vente de la prévision prévision de la prossitié de me pas meconduite le contrat qu'il no ordat au contrat du corde de la compte de la distribution de la prossitié de la consommation (maldié par le la distribution de la prossitié de la consommation de la la pas dé édépasée conformée de la compte de la prévision et la laise de la consommatio gendant le délai de 14 jours tent que l'Agenes q'u pas pinimement exécuté sa masibre Jouissance : L'entrée en jouissance autulieu lots de la réalisation de la vente par acte authentique, le mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moment, libres de toute location, occupation ou réquisition. Le MANDATAIRÉ s'engage à :
- informer le MANDANT sur tous les éléments nouveaux (législatifs, prix, situation économique, ...). réaliser toutes les démarches pour vendre ce bien : diffusions sur ses 8 sites internet (7 langues) et sur son réseau.

- mettre à la disposition du MANDANT un espace dédié sur le site www.abalim.fr avec un sevés en temps réet des actions entreprises par le MANDATAIRE. rendre compte du résultat des visites effectuées et des actions entreprises ainsi que des résultats de restactions au MANDANT, à une fréquence mensuelle, notamment par email. organiser un rendez-vous physique ou téléphonique tous les mois pour faire le point sur le déroulement de sa mission.

Effectuer une sélection préslable des candidats acquéreurs : cette sélection permettant d'éluder les curieux et autres personnes non solvables ou mai intentiounées.

informer le MANDANT de l'accomplissement du maudat par tout écrit remis contre récépissé ou émargement ou LRAR ... dans les buit jours de l'opération, en jougnant le cas échéant une copie de la quittance ou du reçu délivré, ce, conformément à l'art.77 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972. mettre en avant le bien en le différencient des autres biens : "Exclusivité" Le MANDANT reconnait expressément avoir pris connaissance préalablement à la signature des présentes, de l'intégralité des services définis au présent mandat, conformément aux articles 1, 111-1 et suivants du Code de la consommation et avoir reçu un exemplaire du présent mandat et des conditions au recto. Donleon .le 26|09 Lignes: Mots : ... Chiffres:.... LF. MANDATAIRE (Agence) LE MANDANT (Propriétaire (s) Conjoint non propriétaire Rayés nols Bon pour mandat « Nom + prénom Formulaire de rétractation, L'à compléter et retourner dour résillation de mandat (Code de la consommation afficie du présent document. Conflitions :

Papillon à retourner doué of signi par les (s) mandant(s) per lettre recommandée autre accusé de réception à l'odresse figurant en entête eu occar du présent document. Conflitions :

formulaire à expédier au rolus tant le qualarraines pour de la signature du présent control, ou si ce délai expite un semedi, dimensée ou jour ficile ou chômé, le premier jour ouvrable Son goymanda Pon pour autorisation de vendre » estarant. Je soussignéte), déclure annuler le mandet de veute α après : S^{α} de mendet : Signature(s) &1 (des) maistant(s) Nature du bien

Date

Date de augusture du mandat de vente

)

Nom et prénom du (des) maisdant(s). Adresse du cherz.